

## “L’ économie sociale de marché”

Voilà bien la formule magique à la mode selon laquelle il serait possible de concilier à la fois l’ économie de marché, présentée comme un universel indiscutable et indépassable, et le souci de la justice sociale. Sollicité par un ami de dire ce que je pensais d’ un texte censé présenter les principes et les vertus de cette fameuse économie sociale de marché, j’ ai été amené à la mettre en perspective de la pensée dont elle est issue : l’ ordolibéralisme. La méthode choisie n’ est pas un exposé rigoureusement planifié, mais un découpage critique du texte en question. Ce qui m’ est apparu d’ abord plus simple pour moi et, à l’ usage, plus apte à déjouer les ambiguïtés qui enveloppent régulièrement, par méconnaissance ou par manipulation volontaire, la présentation de cette théorie.

Voilà le texte dans sa composition entière initiale :

« En 1949, Ludwig Erhard devient ministre de l’ économie et forge le concept d’ économie sociale de marché (Soziale Marktwirtschaft).

L’ économie sociale de marché devint, au début des années 1950, l’ idée principale de la politique de la RFA. Il s’ agit à l’ origine d’ une simple idée, d’ un concept, qui fut progressivement transposée dans l’ économie allemande, en en devenant même l’ un des principaux éléments.

L’ économie sociale de marché consiste en un mélange de deux systèmes. Elle retient en effet des éléments de marché libre ainsi que d’ économie plus centralisée. Elle se pose alors comme un troisième choix entre peu ou trop d’ interventions de l’ État dans l’ économie. La conception de l’ économie de marché sociale lie le principe de la liberté des marchés et celui de la compensation sociale.

Ainsi les avantages de l’ économie de marché, comme ceux de la liberté économique et du progrès technique, sont mariés avec ceux de l’ économie centralisée comme le haut taux d’ emploi et les faibles variations de la demande. À l’ opposé, de nombreux désavantages de ces deux types d’ économie sont gommés comme l’ abus de liberté des marchés.

L’ État y a une position forte, intervient dans les décisions économiques pour l’ intérêt public et se pose en co-organisateur des politiques sociales et économiques. Les bases du système sont le principe de coordination et la concurrence ; la formation de monopole est empêchée. La base de la pensée de l’ économie de marché sociale est la personnalité ; l’ homme n’ est pas ici seulement considéré comme un individu mais également comme un acteur social (chacun doit assumer sa responsabilité envers lui-même et autrui). L’ État ne participe à l’ assistance que si l’ homme ne peut s’ aider lui-même (principe de subsidiarité). »

-----

## L'économie de marché sociale

---

*“En 1949, Ludwig Erhard devient ministre de l'économie et forge le concept d'économie sociale de marché (Soziale Marktwirtschaft). L'économie sociale de marché devint, au début des années 1950, l'idée principale de la politique de la RFA. Il s'agit à l'origine d'une simple idée, d'un concept, qui fut progressivement transposée dans l'économie allemande, en en devenant même l'un des principaux éléments.”*

En fait d'idée simple qui aurait germé dans la tête de Erhard, l'économie de marché sociale (traduction exacte de Soziale Marktwirtschaft) est la formulation, habile et ambiguë, d'une politique économique qui se réfère à une théorie (et même une véritable idéologie) particulièrement élaborée, née en Allemagne dans les années trente : “L'ordolibéralisme”, dont Erhard est un adepte, se référant explicitement à Röpke, l'un des fondateurs de cette pensée avec Eucken et Müller-Armack. Le terme Ordolibéral fait référence à une revue créée à l'époque, intitulée Ordo (regroupant tous les néolibéraux européens) et qui se veut la revue d'un nouvel ordre économique et social (Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft). Cet intitulé permet de bien comprendre qu'il ne s'agit pas d'une simple idée pragmatique de politique économique ni même d'une simple théorie économique parmi d'autres mais bien de l'énoncé de principes fondamentaux et universels d'un ordre social idéal.

---

*“L'économie sociale de marché consiste en un mélange de deux systèmes.”*

De la même façon que les “Démocraties Populaires” n'étaient ni démocratiques ni populaires, “L'économie de marché sociale” n'est ni libérale ni sociale. Non seulement il n'est pas question de mêler libéralisme et social-démocratie, mais les ordolibéraux rejettent à la fois le libéralisme (aussi bien économique que politique) traditionnel qu'ils nomment de manière péjorative le paléo-libéralisme et le socialisme, qu'ils considèrent comme le mal absolu (1).

- 
- (1) « Pour Eucken, le socialisme était une vision d'horreur, un modèle, non seulement d'inefficacité, mais aussi, et surtout, d'absence de liberté ». ( Frederick Bolkenstein, homme politique néerlandais, ordolibéral convaincu et militant, longtemps responsable du parti populaire (libéral), président de l'Internationale libérale de Londres entre 1996 et 1999, auteur de la directive « services » (dont le principe structurant du « pays d'origine » a été l'objet de fortes contestations) qu'il a élaboré lors de son mandat à la commission européenne entre 1999 et 2004)

---

*“Elle retient en effet des éléments de marché libre ainsi que d'économie plus centralisée. Elle se pose alors comme un troisième choix entre peu ou trop d'interventions de l'État dans l'économie.”*

Le “en effet” ne manque pas de sel. L'ordolibéralisme n'est justement pas pour un marché libre. Le marché, à ses yeux, n'est pas une donnée naturelle, contrairement aux thèses libérales classiques, et donc risque d'évoluer dangereusement. Aussi, le marché doit-il être institué et rigoureusement, et même autoritairement, encadré. Entre autres, par une Constitution, qui doit énoncer non seulement les principes économiques et sociaux (Ordnung von Wirtschaft un Gesellschaft), mais aussi les règles de fonctionnement intangibles et

impératives pour assurer cet ordre (le projet de Traité constitutionnel européen était typiquement d'inspiration ordolibérale) (2).

D'autre part, cette idéologie est farouchement opposée à tout centralisme aussi bien politique (décentralisation polico-administrative), qu'économique (lutte systématique, voire obsessionnelle, contre les monopoles et survalorisation des PME), que social (la famille comme cadre privilégié de la vie sociale, corporatisme et, d'une certaine manière, communautarisme).

Enfin, l'Etat est conçu à la fois comme une sorte d'autorité religieuse, gardienne du credo "concurrentiel", et comme une entreprise dans son fonctionnement, et non comme l'Etat démocratique classique. Il ne doit d'aucune manière intervenir dans le libre jeu de la concurrence, ni dans aucun domaine de la vie sociale. Par contre, il doit, en amont, offrir le cadre institutionnel permettant cette libre concurrence et, en aval, sanctionner sévèrement toute déviance qui porterait atteinte à celle-ci (la fameuse formule de la concurrence libre et non faussée). Il doit lui-même s'interdire toute intervention, même sous prétexte de l'intérêt collectif. Pour les ordolibéraux, l'intérêt commun ne peut en aucune façon se déterminer par un projet a priori (une finalité) rationnel collectif, mais se réalise spontanément (a posteriori) par le libre jeu de la concurrence. Toute institution, privée ou publique, doit se forger et agir sur le modèle de l'entreprise et ne doit obéir qu'à un seul critère : la rentabilité.

-----  
(2) « Le projet ambitieux de l'Union économique et monétaire est un pur produit de la pensée "ordo-libérale ».  
Frederick Bolkenstein

-----  
*“La conception de l'économie de marché sociale lie le principe de la liberté des marchés et celui de la compensation sociale.”*

On ne revient pas sur la confusion entre marché libre et concurrence instituée. Mais surtout, l'ordolibéralisme est radicalement opposé à toute forme de solidarité collective universelle (type sécurité sociale ou services publics gratuits par exemple). La famille doit être le seul lieu solidaire et assurantiel (3), à charge bien sûr, de faire appel à des entreprises de service, concurrentielles, aussi bien pour la santé, l'enseignement, la retraite etc... En opposition donc avec la conception sociale-démocrate, mais avec libéralisme classique qui, dès Adam Smith par exemple, considérait qu'il y avait des activités qui échappaient, par nature, au marché (telles l'école et la santé par exemple).

Il y a bien, par contre, l'idée de compensation sociale, mais elle se limite à des aides ponctuelles, en fonction d'accidents conjoncturels, et un soutien minimum de la frange de la population la plus défavorisée (la fameuse lutte contre l'exclusion). Mais surtout, pour les ordolibéraux la protection sociale ne doit pas faire l'objet d'une politique sociale autonome et ne nécessite aucune institution spécifique, car c'est le fonctionnement libre de la concurrence qui permet, par lui-même et lui seul, la justice sociale (3). Ce qui permet de redonner son vrai sens à la fameuse formule "Economie de marché sociale". L'épithète "sociale" ne vient pas corriger le concept d'économie de marché, mais signifie que, au contraire, l'économie de marché est par nature sociale, que toute finalité sociale est la conséquence spontanée d'un marché de concurrence libre et non faussée (4).

-----  
(3) « La forme la plus élémentaire de sécurité sur le plan social est garantie lorsque chacun a la possibilité d'assurer, par ses propres moyens, sa subsistance et celle de sa famille. » (Hans Tietmeyer)

(4) L.Erhard expliquait sans aucune ambiguïté sur ce point que : « les termes libre et social se recouvrent (...) plus l'économie est libre, plus elle est sociale, et plus le profit est grand pour l'économie nationale. » De même pour Hans Tietmeyer : « Ce sont justement les institutions du marché, en situation de concurrence, protectrices de la liberté et instigatrices de bien être qui peuvent atteindre la plupart des objectifs sociaux »

-----

*“Ainsi les avantages de l'économie de marché, comme ceux de la liberté économique et du progrès technique, sont mariés avec ceux de l'économie centralisée comme le haut taux d'emploi et les faibles variations de la demande. À l'opposé, de nombreux désavantages de ces deux types d'économie sont gommés comme l'abus de liberté des marchés.”*

Là, l'auteur de ce texte atteint le zénith du crétinisme dogmatique et/ou de la malhonnêteté intellectuelle. D'une part, il continue de prétendre que le Soziale Marktwirtschaft est une synthèse du libéralisme et de l'économie centralisée, en totale contradiction avec les principes théoriques de cette pensée. D'autre part, il assimile liberté économique et progrès technique, alors que partout la recherche scientifique est pour l'essentiel financée par des fonds publics, s'élabore majoritairement dans des institutions publiques ou para-publiques et que le moteur efficace de la recherche est la collaboration et non la concurrence. Sans oublier que l'Union Soviétique fut une des premières puissances scientifiques et une fabrique de savants, que l'occident marchand n'a cessé de tenter de “s'approprier”. Pour faire contrepoids, il assimile économie centralisée et le haut taux d'emploi, ce qui doit faire s'étrangler d'indignation et de colère tous les libéraux ou néolibéraux et particulièrement les ordolibéraux. Enfin, ce “métissage” de pensées contradictoires aurait la vertu de faire profiter des avantages de chacune et d'en gommer les désavantages... par quel miracle ne serait-ce pas l'inverse ?

D'ailleurs, les néo et ordolibéraux actuels dénoncent, au contraire, le caractère pervers de cette synthèse, que la mise en application pratique de l'économie de marché sociale a engendré dans les décennies précédentes. Ils n'ont de cesse, en particulier dans le cadre de l'UEM, de revenir à une pureté théorique, en se débarrassant des scories sociales-démocrates qui polluent, à leurs yeux, les économies occidentales (5).

-----

(5) *“Au terme actuel de son évolution depuis plus d'un demi-siècle, on peut constater pour finir que l'économie sociale de marché allemande demeure toujours un système hybride, combinant un certain libéralisme économique et un certain modèle social dont on peut se demander s'ils sont complémentaires ou au contraire à la longue incompatibles. Mais il y a indiscutablement en ce moment, sous l'influence d'une crise économique et sociale persistante et de l'évolution concomitante des idées, une remise en question profonde de la composante sociale du système dans un sens qui tend à rapprocher celle-ci, comme auparavant la composante économique, de sa conception théorique dans l'ordolibéralisme. Il sera intéressant et instructif d'observer l'effet de ces réformes sur l'évolution économique et sociale allemande.”* (François Bilger, économiste ordolibéral français.)

-----

*“L'État y a une position forte, intervient dans les décisions économiques pour l'intérêt public et se pose en co-organisateur des politiques sociales et économiques.”*

C'est l'un des aspects qui conduit à des contresens graves vis-à-vis de cette thèse. En effet, l'ordolibéralisme renie le fameux principe du “laisser faire, laisser passer”, énoncé par le libéralisme classique, ce qui peut faire penser qu'il peut y avoir intervention de l'État. Pourtant, Michel Foucault dans son cours sur la naissance de la biopolitique, évoquait, à propos de l'ordolibéralisme, une véritable phobie de l'État, qui, selon cette théorie, aurait une propension naturelle à accroître son ascendant sur la société, jusqu'au totalitarisme. Phobie qui fait dire ironiquement à l'économiste ordolibéral Bilger qu'il faut s'opposer au “laisser faire de l'État”. De son côté, Frédéric Lordon (économiste, Directeur de recherche au CNRS), dénonçant l'influence des ordolibéraux au sein de l'Union Européenne, parle de leur haine de l'État.

Pourquoi ces visions contradictoires concernant le rapport à l'Etat de cette thèse ? Cela tient essentiellement à l'erreur qui consiste à voir l'ordolibéralisme comme un système hybride ou une synthèse du libéralisme et de la social-démocratie, alors qu'il se démarque fondamentalement du libéralisme classique et s'oppose radicalement au socialisme et à toutes les formes d'intervention économique et sociale de l'Etat (6).

Pour les libéraux classiques, le marché est une donnée naturelle, ainsi Adam Smith énonçait que dans toute société humaine il y a une tendance naturelle (instinct) au "traffic" (échange marchand). Il faut donc laisser s'exprimer librement cet instinct et aucune instance (religieuse, corporatiste ou étatique) ne doit entraver cette liberté. Cependant, pour ce classique, le marché ne peut pas valablement recouvrir toutes les activités humaines ; les grandes infrastructures, les services d'intérêt général comme la santé ou l'enseignement, par exemple, échappent aux lois du marché.

Les ordolibéraux contestent les deux aspects de cette vision. Pour eux, l'échange marchand concurrentiel est la forme universelle des rapports humains dans tous les domaines. Mais, l'échange marchand n'est pas naturel, c'est un idéal qu'il faut vouloir, instituer et protéger. D'où la nécessité d'une autorité supérieure qui énonce les principes, fixe les cadres juridiques, sanctionne tout manquement aux règles et combat, voire réduit au silence, toute pensée contraire aux principes de cette thèse (7) : aussi bien le libéralisme classique parce qu'utopique (naturalisme des lois du marché) et immoral (hédonisme individualiste) que le socialisme, ou toute forme d'interventionnisme étatique, parce qu'inefficace économiquement et attentatoire à la liberté.

L'Etat a donc bien "une position forte" et "intervient dans les décisions économiques pour l'intérêt public et se pose en co-organisateur des politiques sociales et économiques." Mais, pour les ordolibéraux, les concepts d'Etat, d'intérêt public et de co-organisation ont un sens différent, et même fondamentalement opposé, à celui reconnu depuis deux siècles dans les démocraties libérales. Si donc ils se distinguent des libéraux classiques, ils s'opposent encore plus radicalement à la conception social-démocrate, et même tout simplement démocratique, de l'Etat.

Pour eux, il n'y a pas de sphère politique, la société fonctionne "librement", le lien social se réalisant selon le principe unique et universel de la concurrence entre individus, communautés et institutions. D'où l'objectif de la privatisation systématique de toutes les activités humaines de quelque nature. Il n'est donc pas possible de concevoir un quelconque souverain, fût-il populaire, exprimant une volonté commune : d'où l'antisouverainisme, "l'indépendance" corporatiste des instances d'arbitrage et de régulation (Banque centrale, Justice etc) et la soumission des services d'intérêt général aux lois de la concurrence (8). Dans ces conditions, l'Etat ne peut pas légitimer son autorité au nom d'un souverain, il doit donc être délesté de tous ses attributs de souveraineté et se comporter comme une entreprise parmi d'autres : rentabilité de ses services et interventions limitées au maintien ou rétablissement des règles de concurrence du marché (9). Et même, son existence n'est qu'une concession provisoire, imposée par l'histoire des démocraties occidentales, jusqu'à ce que soit mis en place et en oeuvre un espace socio-économique hors souveraineté nationale. La "construction" européenne, dont ils sont, depuis l'origine, les initiateurs les plus déterminés, doit répondre à cet objectif.

Quant à la co-organisation, elle fait allusion au système de contractualisation des rapports sociaux mis en place en Allemagne après la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale, où une cogestion d'inspiration néo-corporatiste assurait la paix sociale tout en permettant un haut niveau de revenu salarial, le tout adossé à un système de protection sociale dont les origines remontent à Bismarck. Mais là encore, il s'agissait d'une situation transitoire dont les ordolibéraux ont profité pour intégrer idéologiquement le monde syndical au capitalisme, et qui, par ailleurs, s'imposait à eux, compte tenu du rapport de force avec un syndicalisme puissant et bien

organisé Enfin, cette situation était supportable grâce à l'exceptionnelle croissance économique de la reconstruction industrielle allemande. Mais, depuis les années 80, à la faveur de la crise et de la mondialisation, le retour à la pureté ordolibérale se traduit par une remise en cause radicale tant du système de protection sociale que de la cogestion syndicale, dans le sens d'une flexibilisation des rapports sociaux et de la réaffirmation du pouvoir non partagé des actionnaires. La construction européenne étant pour eux le moyen habile de se défaire de ce fameux modèle allemand, au sein même de l'économie allemande (10).

-----

(6) "Hans Tietmeyer (\*) ne laisse aucun doute sur ce point : « *l'économie sociale de marché n'est pas le premier degré de l'Etat Providence* », écrit-il. Et pour enfoncer le clou, il ajoute que cette économie sociale de marché n'a jamais été conçue comme une « troisième voie » entre socialisme et capitalisme ou comme une « convergence des systèmes » mais comme une économie de marché perfectionnée et efficace. Le résumé de la doctrine que l'ancien "patron" de la Bundesbank fait est très explicite : « *ce sont justement les institutions du marché, en situation de concurrence, protectrices de la liberté et instigatrices de bien être qui peuvent atteindre la plupart des objectifs sociaux* ». Le progrès social passe par la constitution d'un « capitalisme populaire » reposant sur l'encouragement à la responsabilité individuelle par la constitution de « réserves » et d'un patrimoine personnel obtenus par le travail. L.Erhard expliquait sans aucune ambiguïté sur ce point que : « *les termes libre et social se recouvrent (...); plus l'économie est libre, plus elle est sociale, et plus le profit est grand pour l'économie nationale* »" (Christian Laval, docteur en sociologie, membre du GÉODE (Groupe d'étude et d'observation de la démocratie, Paris X Nanterre/CNRS))

(\*)Tietmeyer est un ordolibéral convaincu, ancien Président de la Bundesbank, il fut l'architecte de l'Union monétaire et de l'Euro.

(7) « *L'avènement de l'Europe libérale de demain risque d'être ébranlé par la formation transmise aujourd'hui aux jeunes Européens dans les écoles et les universités (...). La tâche des universitaires est donc de transmettre, par leur travail, les valeurs fondatrices de la société libre ou, en tous les cas, de combattre les idées qui visent à mettre en péril ce type de société.* » Fritz Bolkenstein

(8) Dans cette même optique d'une société de marché, il est écrit dans le "Livre Vert" (Document européen sur les services d'intérêt général): "*Néanmoins, les fournisseurs de services d'intérêt économique général, y compris les fournisseurs de services internes, sont des entreprises et sont dès lors soumis aux règles de concurrence prévues par le traité. Les décisions d'accorder des droits spéciaux ou exclusifs aux fournisseurs de services internes ou de les favoriser par d'autres moyens peuvent constituer une violation du traité malgré la protection partielle offerte par l'article 86.*"

(9) *Ce refus de principe (de l'intervention de l'Etat) s'exprime notamment dans les « Lignes directrices communautaires » par lesquelles la Commission rappelle régulièrement ses propres orientations et qui, en l'espèce, répètent depuis plus d'une décennie avec une grande constance le principe dit de « l'investisseur privé»: l'aide d'Etat n'est admissible que si « dans les mêmes circonstances un investisseur privé rationnel dans une économie de marché »aurait pris une semblable décision d'apport financier. L'Etat est toléré... Mais à condition qu'il abdique d'être l'Etat, et qu'il se comporte comme un « agent privé rationnel en économie de marché » ! (Frédéric Lordon CNRS, Bureau d'économie théorique et appliquée )*

(10) "*L'une des curiosités de la construction européenne est que l'on se réfère de façon valorisée au «modèle allemand» comme capitalisme nationalement organisé alors que cette unification européenne le remet précisément en question ne serait-ce que parce que « le dialogue social européen » est très loin des règles très formalisées et contraignantes de « l'action concertée ». On peut même tenir que le transfert vers le niveau européen, comme vers le niveau infranational, est un moyen pour le patronat allemand de se délester des contraintes de la négociation nationale telles qu'elles ont été fixées dans une phase antérieure du rapport de forces entre patronat et salariés durant laquelle l'intégration dans la compétition mondiale ne fonctionnait pas encore comme levier anti-salarial. Plus encore, l'intégration européenne se faisant de plus en plus par la mise en concurrence des systèmes institutionnels, au nom du principe ravageur de la « reconnaissance mutuelle », c'est l'idée même d'une autonomie de la concertation nationale qui est remise en question par la «dérégulation compétitive».*" (Christian Laval)

-----

*“Les bases du système sont le principe de coordination et la concurrence ; la formation de monopole est empêchée. La base de la pensée de l'économie de marché sociale est la personnalité ; l'homme n'est pas ici seulement considéré comme un individu mais également comme un acteur social (chacun doit assumer sa responsabilité envers lui-même et autrui. L'État ne participe à l'assistance que si l'homme ne peut s'aider lui-même (principe de subsidiarité).”*

Conclusion qui, apparemment, reprend synthétiquement les grandes lignes économiques, sociales et philosophiques de l'ordolibéralisme. Apparemment seulement, parce qu'encore une fois l'imprécision conceptuelle offre un discours flou, qui favorise, par naïveté ou malhonnêteté, la confusion des interprétations.

*“Les bases du système sont le principe de coordination et la concurrence”*

Dès les premiers mots, est évoqué un principe qui réunit deux notions, coordination et concurrence, parfaitement antinomiques. Ainsi, selon la définition d'Alain Rey (Robert historique de la langue française) la coordination est “l'agencement des parties d'un tout selon un plan logique pour une fin donnée”. On a là résumé tout ce que détestent et condamnent les ordolibéraux : l'idée d'un collectif organisé par une planification rationnelle en fonction d'une finalité a priori, à laquelle ils opposent une société parcellisée où les divers éléments entrent en concurrence spontanée d'où, a posteriori, naît l'ordre social.

*“(…) la formation de monopole est empêchée”*

Formulation pour le moins incantatoire. Car, en effet, en l'absence de toute autorité souveraine, qui pourra empêcher quoi que ce soit. Mais surtout, là encore, on brouille les cartes. Cela sonne comme un slogan anti-capitaliste, la lutte contre les “grrrands monopollles”, clamé naguère par Georges Marchais.

Mais, dans un cas, ce qui est pointé c'est le danger que représentent des puissances privées ayant le monopole de secteurs entiers de l'économie, exerçant donc un pouvoir exorbitant sur la société, non seulement sans légitimité ni contrôle démocratique mais selon des motivations d'intérêts particuliers qui ne recouvrent l'intérêt général que par un miraculeux hasard.

Alors que pour les ordolibéraux, ce qui est condamné c'est le principe en soi des monopoles, aussi bien privés que publics, et surtout ces derniers. Pour les pères de l'ordolibéralisme, le tissu économique doit être principalement constitué de PME indépendantes. Vision pour le moins utopiste ou hypocrite, tant il est vrai que tout capitalisme évolue inéluctablement vers la concentration économique et financière, et justement sous l'effet même de la concurrence qui pousse à la disparition, l'absorption ou la fusion des concurrents. Pour ces phobiques de l'Etat, nostalgiques du système féodal, l'obsession est de voir se reproduire le processus de monopolisation du pouvoir de certains monarques (France et Angleterre entre autres) ; féodaux parmi d'autres au départ, qui finissent par devenir souverains, privant les autres de tout pouvoir. L'horreur de l'horreur étant quand, dans le système démocratique, le peuple, nécessairement ignorant et irresponsable, devient souverain et fait supprimer définitivement, par la loi et la réglementation, la liberté seigneuriale, traduisons aujourd'hui : entrepreneuriale.

De fait, la société néolibérale actuelle est bien un système féodal où des puissances économiques et financières se partagent, non plus un Royaume ou un Empire, mais la planète, échappant ainsi à toute souveraineté nationale. Selon l'état des rapports de forces entre elles, elles passent des accords de non-agression (situation assimilable à un monopole de fait) ou se font une guerre sans merci, avec des dégâts collatéraux considérables, en termes économique, financier, social et environnemental, le tout dans un climat de crise permanente. Quant aux

fameuses PME, elles se font une concurrence meurtrière pour pouvoir gagner le droit d'être choisies par (soumises à) ces grandes féodalités oligopolistiques, soit comme fournisseurs soit comme sous-traitants.

Quant à la fameuse régulation, elle peut être comparée au rôle de l'Eglise d'antan. Celle-ci comptait sur la piété des puissants pour brider leur tendance tyrannique, leur servait de conseil et d'arbitre et, excommunait exceptionnellement ceux qui mettaient vraiment en péril le système et les principes. Le nouveau clergé technocratique néolibéral ne cesse d'en appeler à la moralisation (!! ) des rapports socio-économiques, initie des instances "indépendantes" de régulation dont l'image médiatique est inversement proportionnelle à leur impuissance d'intervention, enfin, mettent de temps en temps au pilori quelques brebis galeuses, de basse baronnie si possible (l'affaire Kerviel en est une caricature). Quand le désordre est trop grand, on rackette le contribuable, après l'avoir ruiné comme épargnant et assuré, afin de renflouer les puissances féodales, considérées comme les piliers de l'édifice social et les créateurs de richesses économiques. Et, encore une fois pour semer le trouble, on laisse croire que cela serait une concession à l'interventionnisme de l'Etat. Suprême habileté : si cela a un effet positif, on s'empressera de "relibéraliser" le système, au motif qu'on est sorti de la période de turbulence et si cela rate, on pourra confirmer que l'interventionnisme étatique est inefficace, CQFD.

Mais quoi qu'il en soit, au-delà du débat idéologique, le principe technique du monopole n'est pas en soi un "péché". Entre autres, les secteurs-clés dont dépendent tous les autres secteurs et les services d'intérêt général ont vocation à être monopolistes, échappant aux aléas dangereux de la concurrence, et si possible monopoles publics ou sous contrôle public, pour que les finalités soient bien dans l'intérêt général et non dans l'intérêt des actionnaires. C'est d'ailleurs ce raisonnement, parfaitement neutre idéologiquement, qui conduisit, après la crise de 29 et la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, de nombreux pays, sans la moindre référence au collectivisme, à nationaliser certains secteurs-clés et à mettre sur pied ou renforcer de grands services publics. D'ailleurs, la vague de privatisation depuis les années 70-80, dans de nombreux cas, n'a été une mise en concurrence que pendant une courte période de transition, pour déboucher in fine sur des monopoles ou quasi-monopoles, mais privés cette fois. A ce propos, on peut évoquer le paradoxe britannique. Les privatisations thatchériennes n'ont pas remis en cause le caractère monopoliste des secteurs en question ; mieux, l'Etat britannique, peu soupçonné de collectivisme socialiste, a créé des Offices publics qui tutellent et contrôlent très strictement les entreprises de ces secteurs (11)

-----  
(11) *"La privatisation des grands services publics (au RU) s'est ainsi traduite par un renforcement de l'encadrement réglementaire. Ce dernier devenant, aujourd'hui, de plus en plus contraignant, ce qui ne manque pas de multiplier les conflits avec les investisseurs privés ."* (O. Audéoud, Juriste, Président de l'Université de Nanterre)

-----  
*"La base de la pensée de l'économie de marché sociale est la personnalité ; l'homme n'est pas ici seulement considéré comme un individu mais également comme un acteur social (chacun doit assumer sa responsabilité envers lui-même et autrui). L'État ne participe à l'assistance que si l'homme ne peut s'aider lui-même (principe de subsidiarité)."*

Ultime conclusion qui résume les bases philosophiques, ou idéologiques, de l'école ordolibérale. Un peu en contradiction tout de même avec l'introduction, qui présentait cette thèse comme une "simple idée, un concept, transposée dans l'économie allemande". Ce point mériterait une très longue réflexion eu égard à la complexité tenant à la fois aux origines historiques philosophiques et même théologiques, à la diversité des positions à l'intérieur même de cette école, enfin à la nature de son impact, parfois contradictoire et souvent opaque.



Aussi, “balancer” trois lignes pour en rendre compte participe, une fois de plus, du camouflage manipulateur. D’autant que, d’un côté sont énoncés des termes à image positive : personnalité, acteur social, responsabilité. De l’autre, des mots à image négative : individu, sous-entendant l’insécurité de la solitude et l’égoïsme de l’individualisme ; assistance, évoquant l’indignité et la servilité vis-à-vis de l’Etat, grand méchant loup qui, certes, a de grands bras pour mieux nous embrasser, mais aussi de grandes dents pour mieux nous manger. Une telle présentation relève, en effet, du conte pour enfants. Sans doute parce qu’on ne serait pas capable de comprendre une analyse trop savante ; à moins que ce ne soit pour éviter de juger en toute connaissance de cause de la valeur de la thèse, qui permettrait un débat contradictoire, mais jugé inopportun à l’égard d’une vérité transcendante et universelle, donc indiscutable.

Avant de se pencher sur les bases philosophiques de cette idéologie, on peut pointer cette absence de rigueur dans la manipulation des concepts avec la dernière phrase.

*“L’État ne participe à l’assistance que si l’homme ne peut s’aider lui-même (principe de subsidiarité)”*

Il y est question du principe de subsidiarité, selon lequel l’Etat ne doit intervenir socialement qu’en dernier recours. L’allusion est claire, il s’agit de condamner tout système public universel de protection sociale. Pour être plus convaincant, on utilise l’expression “assistance” de l’Etat, qui évoque la passivité, l’irresponsabilité et l’indignité, et aussi l’archaïsme de l’assistanat. Habile utilisation de la confusion régulièrement faite entre solidarité et assistance, ou charité.

La finalité de la solidarité, par définition, est qu’aucun membre d’une collectivité (nationale par exemple) ne soit exclu, quel que soit le handicap dont il peut être victime (maladie, vieillesse, chômage etc), et donc ne doit jamais avoir besoin d’être assisté. La mutualisation des risques sociaux (Sécurité Sociale par ex) et l’offre gratuite de services jugés obligatoires (l’enseignement gratuit par exemple) y répondent parfaitement, par l’intermédiaire de cotisations universelles obligatoires et de la fiscalité. L’absence d’un tel système collectif (principe de subsidiarité par exemple) conduit nécessairement certains à être en situation d’exclusion, lorsqu’ils ne peuvent pas faire face, par leurs propres moyens, à une difficulté sociale, ce qui, cette fois, implique l’assistance.

Or, contrairement au sous-entendu évoqué plus haut, la solidarité publique impose la responsabilité (la contribution) et la dignité -en toute situation, on reste membre à part entière de la collectivité, sans subir l’humiliation de la ségrégation (positive ou non) et de la stigmatisation-. Inversement, dans le fameux système de subsidiarité, on admet, comme fatale, l’exclusion. La charité privée ou publique, à l’image des anciens ordres mendiants, a alors la charge d’assurer une survie minimum des “pauvres”. A la fois, voile pudique qui adoucit l’image trop crue de la misère, qui répond aux sentiments charitables, et enfin qui prévient la violence sociale d’une population potentiellement dangereuse. Et comme les tenants de ce principe ne souhaitent pas susciter des comportements d’assistés “clandestins”, seuls doivent être aidés ceux qui le méritent vraiment, après enquête, aussi humiliante que stigmatisante. Stigmatisation qui peut susciter la compassion aussi bien que le rejet –voir comment certains médecins reçoivent (ou plutôt ne reçoivent pas) aujourd’hui les “bénéficiaires” de la CMU-.

Bref, l’opposition entre ces deux conceptions peut se résumer ainsi : d’un côté, lutter contre la pauvreté en intervenant directement sur les mécanismes économiques et les structures sociales tout en développant l’esprit de solidarité collective ; de l’autre, aider les plus pauvres, sans entraver la liberté économique ni toucher aux inégalités sociales, considérées comme légitimes dans le jeu naturel de la concurrence. On est évidemment libre

de choisir l'une ou l'autre de ces options, encore faut-il les présenter clairement et honnêtement.

Pour revenir aux bases philosophiques, non seulement il est impossible de les présenter en quelques formules évasives, mais cela nécessiterait une très longue analyse, à la fois historique, philosophique, mais aussi théologique. Les pro comme les anti-ordolibéraux s'accordent au moins sur trois points : c'est une pensée spécifiquement allemande, d'inspiration luthéro-catholique, qui se développe pendant la crise économique et politique des années trente (12).

Les deux premiers points sont d'une extrême importance pour bien comprendre la nature de cette pensée et surtout pour bien mesurer l'enjeu de civilisation que représente sa diffusion et sa mise en œuvre aujourd'hui, entre autres dans le cadre de la construction européenne. Je propose, en annexe, une étude un peu détaillée de l'évolution historique et idéologique de l'Europe occidentale à partir de la Renaissance, et principalement du schisme religieux, qui rend compte de cette spécificité allemande. Pour résumer, le schisme religieux de la Renaissance prend un tour particulier en Allemagne et la société qui en a découlé dans la zone germanique de l'Europe a des traits politiques, économiques, sociaux et culturels tout à fait distincts, et même opposés, à ceux des autres pays occidentaux, en particulier la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

L'opposition entre ces deux zones prendra d'ailleurs un tour violent à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui aura son apogée avec la deuxième guerre mondiale. Après sa défaite de 1918, l'Allemagne semble se couler dans le moule des Etats démocratiques libéraux de la zone atlantique. Mais, bien évidemment, la greffe ne prend pas. La République de Weimar est continuellement en crise et contestée. Les années trente sont justement une période cruciale. Les désordres internes ébranlent définitivement cette République inadaptée et personne n'est prêt à la défendre, bien au contraire. Par ailleurs, c'est la crise du système économique libéral de type anglo-saxon et c'est le développement du socialisme, symbolisé encore à l'époque par l'URSS.

C'est dans ce contexte qu'émerge l'ordolibéralisme, qui se présente comme une refondation du modèle spécifiquement allemand, en opposition au libéralisme anglo-saxon qui montre sa faillite et du socialisme aux traits centralistes et autoritaires. Cependant, la gravité de la crise et la violence des désordres favorisent la forme intégriste de cette refondation, le nazisme, qui tire vers un retour extrême et délirant aux fondations de cette spécificité allemande à la fois sur le plan des comportements idéologiques (13) et sur le plan géographique : pangermanisme, rappel de l'Empire austro-hongrois, et même, avec les fascismes italien et espagnol, reconstitution de l'Empire Romain germanique d'avant la renaissance. Mais l'ordolibéralisme, mis sur la touche pendant cette période transitoire, réapparaît dès la fin de la deuxième guerre mondiale, s'installe au sommet de la RFA et en une quinzaine d'années, cette pensée devient le credo universellement reconnu en Allemagne(13). Mais aussi, dès le début, et progressivement avec plus de netteté, "l'Europe" se construit et évolue sous l'influence de cette pensée, reprenant le vieux rêve de domination continentale face au monde anglo-saxon d'une part et au monde slave d'autre part.

-----  
(11) *Fondés sur l'influence luthéro-catholique d'une économie libérale-sociale, ses principes (ceux de l'ordolibéralisme) sont diffusés dès les années trente par les Écoles de Fribourg – fondée par Eucken et Röpke, disciples éloignés du pasteur Blumhardt – et de Cologne avec M. Muller-Arnarck. Développé dans les milieux catholiques par le Pr. Nell-Breuning, l'ordolibéralisme défriche « la voie allemande vers le libéralisme ».* (François-Georges Dreyfus Professeur émérite de l'université Paris IV-Sorbonne Ancien directeur du Centre d'études germaniques de l'université de Strasbourg)

(12) En 1543 Luther avait écrit un traité intitulé "Des juifs et leurs mensonges", dans lequel on peut lire entre autres « *Ils sont remplis d'excréments du diable... dans lesquels ils se vautrent comme des porcs.* » «*La*

*synagogue est une putain incorrigible et une souillure du diable... » « Nous sommes fautifs de ne pas les tuer. »*

Mais surtout il recommande un plan en huit points pour se débarrasser des juifs :

1. *"Tout d'abord, mettre le feu à leurs synagogues ou écoles et enterrer ou couvrir de saleté tout ce qui ne brûlera pas, de façon que personne ne puisse jamais revoir une de leurs pierres ou leur cendre...."*
2. *"En second, je conseille que leurs maisons soient rasées et détruites. ..."*
3. *"En trois, je conseille que tous leurs livres de prières et écrits talmudiques, qui servent à apprendre une telle idolâtrie, leurs mensonges, leurs malédictions et leurs blasphèmes, leur soient retirés....."*
4. *"En quatre, je conseille que leurs rabbins aient l'interdiction d'enseigner sous peine de perdre la vie ..."*
5. *"En cinq, je conseille que les sauf-conduits sur les grands chemins soient abolis complètement pour les Juifs..."*
6. *"En six, je conseille que l'usure leur soit interdite, et que toutes les liquidités et trésors d'or et d'argent leur soient confisqués...de tel argent ne doit pas être utilisé...de la [manière] suivante... Si un Juif se convertit sincèrement, on doit lui remettre [une certaine somme]..."*
7. *"En sept, je recommande que l'on mette un fléau, une hache, une houe, une pelle, une quenouille ou un fuseau entre les mains des jeunes et forts Juifs ou Juives et qu'on les laisse gagner leur pain à la sueur de leur front. Car ce n'est pas juste qu'ils doivent nous laisser trimer à la sueur de nos faces, nous les damnés Goyim, tandis qu'eux, le peuple élu, passent leur temps à fainéanter devant leur poêle, faisant bombance et pétant, et en plus de tout cela, faisant des fanfaronnades blasphématoires de leur seigneurie contre les Chrétiens, à l'aide de notre sueur. Non, nous devons expulser ces fripons paresseux par le fond de leur pantalon."*
8. *"Si nous voulons laver nos mains du blasphème des Juifs et ne pas partager leur culpabilité, nous devons nous séparer d'eux. Ils doivent être conduits hors de notre pays" et "nous devons les conduire comme des chiens enragés".*

(13) *"Dès 1949, la démocratie chrétienne adhère au programme ordolibéral sous l'influence de Ludwig Erhard. Ce sont les « Articles de Dusseldorf » qui l'emportent sur le programme plus social de Ahlen<sup>30</sup>. Les démocrates chrétiens étaient partagés entre deux références, le christianisme social qui a inspiré le Programme d'Ahlen de 1947, et les directives de Dusseldorf plus libérales. C'est la seconde orientation qui l'a emportée politiquement. (...) Le SPD fera sa conversion officielle à l'économie de marché exactement dix ans plus tard, en 1959 au Congrès de Bad-Godesberg. S'il parle d'économie de marché « dirigée », le parti social-démocrate se ralliera vite à l'expression consacrée. Le petit parti libéral mais aussi les Verts participeront plus tard à ce consensus, moyennant quelques aménagements. Tous les partis de gouvernement se réclament donc de la doctrine, mais c'est aussi le cas des syndicats. Le DGB en 1964 déclare son adhésion à l'économie de marché. En 20 ans, l'ordolibéralisme est devenu un « credo national », selon François Bilger." (Christian Laval)*

-----  
*"La base de la pensée de l'économie de marché sociale est la personnalité ; l'homme n'est pas ici seulement considéré comme un individu mais également comme un acteur social (chacun doit assumer sa responsabilité envers lui-même et autrui)."*

C'est encore une manifestation de l'ambiguïté de la pensée ordolibérale, mais aussi de son insertion dans le mouvement des idées religieuses. Cette phrase fait évidemment référence au "Personnalisme". Ecole de pensée fondée par des intellectuels catholiques, principalement en France, autour de certaines revues telles "Ordre nouveau" et "Esprit", dominée par la forte personnalité d'Emmanuel Mounier. Même période (fin des années 20, début des années 30).

Même refus de l'individualisme égoïste et hédoniste d'une part, et du collectivisme autoritaire d'autre part. Même critique du centralisme et valorisation d'un certain corporatisme et communautarisme. Même critique de la modernité et même volonté de faire face à "la crise de l'homme du XX<sup>e</sup> siècle".

Mais on peut voir, encore une fois, comment des bases idéologiques apparemment identiques se traduisent par des positionnements différents, voire opposés, dans ce qu'on a appelé plus haut la zone libérale atlantique (la France ici) et la zone germanique. Ainsi pour le personnalisme français, la condamnation de l'égoïsme utilitariste individuel ne remet pas en cause l'autonomie de l'individu et sa totale liberté de conscience (voir, ou plutôt lire, le

philosophe Jean Lacroix, ami de Mounier et collaborateur d'Esprit). Le rejet du collectivisme autoritaire ne détourne pas de l'action sociale militante pour lutter contre l'injustice et l'aliénation inhérentes au capitalisme. Enfin le rapport de la personne au social n'est pas une simple attitude de charité, "subsidaire" à une auto-sécurité, mais bien une insertion dans une réalité sociale solidaire, ce qui place le Personnalisme français dans la tradition du christianisme social. En opposition avec la pensée ordolibérale allemande sur tous ces points, comme on l'a précédemment développé, qui elle s'inscrit dans la tradition conservatrice de la démocratie chrétienne.

Cependant l'ambiguïté est toujours présente des origines à nos jours. Ainsi, au cours de la 2<sup>e</sup> guerre, une partie de l'école personaliste (y compris Mounier au début) a rejoint Pétain, séduite, entre autres, par la référence catholique, le corporatisme et le communautarisme de Vichy. Alors qu'une autre partie (y compris Mounier à partir de 41) s'engage dans la résistance et joue un rôle déterminant dans l'élaboration du programme du CNR, aux couleurs socialisantes (modèle social que les ordolibéraux veulent justement effacer aujourd'hui). Après la guerre, le mouvement autour de la revue "Esprit" est nettement engagé à gauche, au point qu'il est présenté par certains, accusé par d'autres, comme étant compagnon de route du PC. Mais, à la même époque une partie des Chrétiens, issus de la résistance, s'inscrit dans un centre plutôt conservateur (le MRP entre autres). Enfin, la construction européenne est portée sur les fonts baptismaux par tous les partis chrétiens-démocrates européens, et principalement la CDU. Certains chrétiens français issus du personalisme, tel Delors pour n'en citer qu'un, deviennent des européistes convaincus, adeptes de "l'économie sociale de marché", alors que la Revue Esprit se montre critique, en particulier du fait de la nature ordolibérale et antisociale de cette construction ; position qui conduisit par exemple Paul Thibaud, directeur actuel de la revue, à appeler à voter non au dernier référendum européen.

La crise actuelle, quelles que soient évidemment les différences, nous ramène aux années 30, et peut-être même à l'époque de la Renaissance, tant il apparaît qu'il s'agit plus d'une crise civilisationnelle que d'une crise strictement économique. C'est encore le libéralisme anglo-saxon qui est au cœur de la crise ; des tendances d'extrême droite se manifestent un peu partout en Europe ; la Russie redevient une sorte d'ennemi potentiel et enfin l'Occident est de nouveau en face de la menace d'un expansionnisme, islamiste cette fois, qui vient le frapper au cœur. L'ordolibéralisme peut, une fois de plus, se présenter comme l'alternative vraiment européenne. D'autant que les anti-libéraux mettent tous les libéralismes dans le même sac et focalisent principalement leur critique vers le monde anglo-saxon. Dans un souci d'éclairage théorique et non de polémique rétrospective imbécile, on peut rappeler qu'un certain anti-capitalisme myope a conduit le PC, jusqu'en 41, à dénoncer l'impérialisme belliciste anglais et à appeler à la fraternisation avec les ouvriers-soldats allemands, considérés comme des victimes innocentes du nazisme.

Il est donc plus important que jamais de ne pas se laisser abuser par des ambiguïtés conceptuelles dont les conséquences peuvent être graves et difficilement réparables. C'est le sens et la motivation de cette très longue analyse de texte, bien évidemment discutable, puisqu'elle manifeste justement un refus d'adhérer (mais aussi de rejeter) à une pensée sans discuter. C'est peut-être, la manifestation de mon appartenance à une des zones idéologiques évoquées dans ce texte. En bon Français, face à une affirmation simple et évidente, j'ai eu le réflexe de Cyrano lorsque qu'on lui dit, avec le même souci de simple évidence, qu'il a un grand nez, et qu'il répond :

*"Ah ! Non ! C'est un peu court jeune homme !  
On pouvait dire... Oh ! Dieu !... Bien des choses en somme  
En variant le ton, par exemple tenez :"*

Jean-Claude Coiffet  
Octobre 2008